



APPEL D'OFFRE : PORTRAIT ET PRIORISATION DES RESSOURCES EN AUTISME EN FRANÇAIS

Date limite : le 19 décembre 2024, à 12h00 (HNA).

Pour : Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse

Contact : Nicole Dupuis, directrice générale | dg@fpane.org | (902) 497-6001

Montant : 20 000\$ + taxes

Délai de présentation de l'appel d'offres et modalités de réception des offres :

Les soumissions devront être reçues **par courriel** (dg@fpane.org) au plus tard **le jeudi 19 décembre, à 12h00** (Heure de l'Atlantique)

L'organisme:

La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANÉ) est un organisme à but non-lucratif qui représente les parents francophones et leur offre des programmes, des services, des ressources et de la formation en français afin de les appuyer et de les outiller dans leur rôle de premiers éducateurs.

Plus d'informations sur le mandat et la composition de l'organisme se trouvent sur le site web: <https://www.fpane.org/> Pour plus de détails sur le projet comme tel, veuillez nous contacter directement avec vos questions.

La FPANÉ accomplit sa mission par le mandat suivant :

- Représenter les intérêts des parents ;
- Revendiquer la qualité des programmes, services et installations ;
- Agir comme porte-parole officiel auprès des instances gouvernementales et communautaires ;
- Outiller et sensibiliser les parents afin qu'ils puissent jouer leur rôle de premiers éducateurs ;
- Assurer le regroupement, l'échange et la concertation des membres et partenaires.

Pour en savoir plus : <https://www.fpane.org/>

Le projet

Depuis deux ans, des fonds de fin d'années fiscales sont disponibles pour soutenir des actions visant le développement de ressources pour les parents d'enfants autistes de 0-6 ans. Ces fonds sont particulièrement précieux car il existe très peu de ressources en français, en Nouvelle-Écosse, pour soutenir les familles d'enfants 0-6 ans qui vivent avec un trouble du spectre autistique. L'année dernière, de tels fonds avaient permis de soutenir la traduction en français d'un guide d'activités d'Autism Nova Scotia.

En vue de pouvoir mieux répondre à ces opportunités de soutien financier et mieux soutenir les familles, la FPANÉ, en partenariat avec le CAPENE et les Pirouettes, et le Réseau Santé – Nouvelle-Écosse, souhaite réaliser un portrait des ressources existantes et des priorités pour les prochaines enveloppes financières disponibles. Ce travail permettra de guider la FPANÉ et ses partenaires, et amélioreront l'impact des futurs financements.

Le mandat

Le projet vise spécifiquement les familles d'enfants 0 – 6, mais il est essentiel pour les partenaires d'avoir également un portrait de ce qui existe pour les familles d'enfants autistes de + de 6 ans pour s'assurer de développer des ressources qui s'ancrent dans un continuum de ressources.

Les attentes envers la firme retenue comprennent :

1. De faire un portrait de la situation
 - Au niveau de la communauté :
 - Recherche des données disponibles sur ce dossier, comme le nombre de familles acadiennes et francophones d'enfants 0-6 ans vivant avec un trouble du spectre autistique, leur localisation, etc)
 - Recenser les besoins prioritaires de ces familles à partir de la littérature existante ou des autres ressources disponibles
 - Au niveau des services :
 - Recenser les acteurs clés, les ressources, services et programmes existants, en français et en anglais, pour l'autisme pour la petite enfance et l'enfance en Nouvelle-Écosse (hors accès à des services de santé), à la fois au niveau du gouvernement, du système de santé, des organismes communautaires, dans les CPE ou écoles.
 - Réviser les ressources développées de manière prioritaire au niveau des autres provinces et territoires (information déjà rassemblée par la SSF)
2. D'établir les pistes pour le futur
 - Développer un sondage pour les familles acadiennes et francophones sur leurs besoins en autisme pour enfants 0-6 ans OU déterminer les pistes pour s'assurer de la collecte de leurs besoins par les partenaires clés
 - Collecter les avis des partenaires clés du futur des programmes et ressources pour l'autisme en petite enfance en Nouvelle-Écosse (Autism Nova Scotia, Hearing & Speech, Services d'intervention précoce en petite enfance, CSAP)
 - Présenter le portrait et les perspectives futures avec les partenaires acadiens et francophones et réaliser un exercice collectif de priorisation des interventions à faire.
3. D'établir des recommandations autour des futures adaptations des ressources
 - Examiner les conditions clés pour assurer l'adaptation pertinente des ressources en français en autisme (ex : termes spécifiques en traduction?, relecture par des spécialistes...)

Livrables

- un rapport présentant les ressources disponibles pour les familles d'enfants autistes (hors prestation de soins de santé) (programmes, ressources, comment y accéder...)
- un résumé des résultats de consultations avec les partenaires
- une présentation auprès des partenaires

- un rapport final comprenant des recommandations autour des ressources à prioriser de développer.

Exigences

- La personne ou entreprise sélectionnée doit avoir une expérience de consultants démontrée en recherches et analyses, et des connaissances et de l'expérience dans la consultation de groupes et partenaires;
- La personne ou entreprise sélectionnée doit avoir une expérience démontrée en réalisations d'études et évaluation des besoins, et une très bonne capacité de recherche et de synthèse ;
- La personne ou entreprise sélectionnée doit pouvoir fonctionner en français et en anglais;
- La personne ou entreprise sélectionnée doit être en mesure de s'engager et d'être disponible pour toute la durée de son mandat (janvier – mars 2025);
- La personne ou entreprise sélectionnée a de bonnes connaissances des enjeux de parents et familles francophones/exogames/nouveaux arrivants en Nouvelle-Écosse;

Atouts

- La personne ou entreprise sélectionnée a une connaissance des enjeux vécus par les familles d'enfants vivant avec un trouble du spectre autistique en situation minoritaire
- La personne ou entreprise sélectionnée a une connaissance des ressources et partenaires en matière d'autisme

Échéanciers

L'entreprise ou la personne sera choisie au début janvier 2025. Le travail débutera suite à la signature du contrat de travail (janvier 2025) et le rapport final devra être remis pour le 31 mars 2025.

Prolongation du contrat

La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse se réserve le droit, à la fin du contrat, de négocier une prolongation du contrat pour une période déterminée, selon ses besoins et les conditions économiques.

Critères de sélection des soumissionnaires

Nous invitons les soumissionnaires à être concis et à mettre en évidence les informations pertinentes.

Calcul du pointage sur 100 points. Un pointage de 70 points est essentiel pour que la proposition soit considérée.

1. Expérience de la personne ou l'entreprise (35 points) :
 - La personne ou entreprise sélectionnée doit avoir une expertise reconnue et une expérience solide dans la recherche, la compréhension des environnements, l'analyse, ainsi que la consultation des partenaires;
 - La personne ou entreprise sélectionnée doit avoir une connaissance des besoins des parents et familles acadienne et francophones en milieu minoritaire,
 - La personne ou entreprise sélectionnée doit fonctionner de manière bilingue;
 - La personne ou entreprise sélectionnée comprend que ce type de démarche nécessite une flexibilité, une capacité d'adaptation, une disponibilité et une rapidité à répondre en vue de parvenir à la réalisation des extrants finaux.

- Des points supplémentaires seront accordés à la personne ou entreprise sélectionnée qui démontre une connaissance des partenaires du domaine de l'autisme en Nouvelle-Écosse et/ou des besoins des familles acadiennes et francophones d'enfants autistes.

2. Références et portfolio (35 points)

- Fournir une liste d'au-moins 3 réalisations dans des mandats de consultation similaires

3. Approche préconisée (20 points)

Le ou la soumissionnaire devra démontrer sa compréhension du mandat. À cette fin, il ou elle devra :

- Présenter les enjeux qui pourraient impacter le mandat;
- Présenter un calendrier de travail;
- Soumettre un devis des coûts – pour rappel, le montant maximum pour cet appel d'offre est de 20 000\$ + taxes, incluant tous les frais nécessaires à la réalisation du mandat (ex : frais de déplacement)

4. Groupe en quête d'équité (10 points)

Cinq (5) points seront automatiquement attribués aux firmes soumissionnaires francophones œuvrant dans un contexte minoritaire.

Des points supplémentaires seront attribués aux firmes soumissionnaires détenues ou impliquant des membres des groupes en quête d'équité parmi l'équipe qui sera en charge de ce mandat :

- Les Mi'kmaq et les personnes d'origine autochtone
- Les Néo-Écossais-e-s d'origine africaine et les personnes d'ascendance africaine
- Les communautés 2SLGBTQIA
- Nouveaux arrivants ou nouvelles arrivantes (immigrant-e-s, réfugié-e-s)
- Communautés religieuses
- Personnes handicapées

Demande de renseignements

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter Nicole Dupuis, directrice générale de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (dq@fpne.org). Tous renseignements obtenus d'autres sources ne sont pas officiels et peuvent même être inexacts.

Changements et modifications à l'appel d'offres

Les soumissionnaires sont invité-e-s à faire part par courriel de leur intention de soumettre une soumission. Ils ou elles seront ainsi avisé-e-s par écrit par Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse si des modifications et des changements sont requis.

Clôture de l'appel d'offres

Les soumissions doivent être reçues par courriel, au plus tard le jeudi 19 décembre 2024, à 12h00 (heure de l'Atlantique). La FPANÉ invite les femmes, les personnes en situation minoritaire, les personnes autochtones, les personnes racisées et les personnes vivant avec un handicap à soumettre une proposition.

Soumissions en retard

Les soumissions tardives ne seront pas considérées et seront retournées aux soumissionnaires.

Changements et modifications à la soumission initiés par le soumissionnaire

Le soumissionnaire peut changer ou modifier une soumission déjà remise en retirant, modifiant ou soumettant un document remplaçant jusqu'à la clôture de l'appel d'offres. Cette requête de l'entreprise doit être soumise officiellement par écrit et signée par la personne autorisée du soumissionnaire y compris l'engagement de respecter ses déclarations lors de la première soumission.

Païement des services rendus

La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse impose un montant maximum pour ce mandat de 20 000,00 \$ (vingt mille dollars), hors taxes. Ce montant doit inclure tous les frais de déplacements et autres frais liés à la réalisation du mandat.

Taxes de vente sur les produits et services (TVH)

Ne pas inclure la TVH dans les soumissions. Ce montant cependant devra être identifié séparément sur les factures soumises.

Autres

La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse n'est pas tenu ni d'accepter la plus basse soumission, ni aucune soumission, ni d'encourir aucune obligation, ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires. Les soumissions reçues seront évaluées après l'expiration du délai fixé pour leur présentation. Des précisions sur les soumissions pourront être demandées aux soumissionnaires retenus en présélection.

Pour finir

La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse souhaite remercier tous ceux et celles qui participeront à cet appel d'offre. Même si une seule candidature est retenue à l'issue de ce processus, nous reconnaissons et apprécions le travail fourni pour déposer des soumissions.